



**Sommaire de juin 2014**

Etat-major en "danger" et antisyndicalisme-management: la faute aux agents-coût du capital- l'aide au logements de fonction des directeurs-victoire des Fralib-la plainte des Bonnes Gens-Emplois vacants et pacte de responsabilité,

**Etat-major et DUERP**

**Quand la DRFIP13 se pose en victime des syndicats et les accuse...**

Dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnel 2014 (Duerp), les 13 membres de l'Etat-major « management stratégique » de la Drfip 13 sont déclarés en danger par la Directrice régionale de Paca et des Bouches-du-Rhône.

Après avoir classé ce risque dans la catégorie A, c'est à dire risque majeur pour lequel des mesures doivent être prises immédiatement pour préserver la santé des agents, la directrice régionale, soucieuse de prendre soin de son Etat-major « direction stratégique », dénonce la cause du conflit et du harcèlement dont ces 13 hauts gradés seraient victimes: c'est « l'activité syndicale et la multiplicité des interlocuteurs saisis » qui les mettraient en danger !

**C'est hallucinant et renversant !**

Mais plus le mensonge est gros...

De fait, et c'est d'une extrême gravité, Mme Reisman, directrice des Bouches-du-Rhône et pénalement responsable de la santé et de la sécurité au travail des agents du département, indique clairement la perception qui est la sienne des organisations syndicales (OS), de leur rôle et du dialogue social. Elle indique que les OS par leurs actions sont dangereuses et que l'intervention des représentants du personnel doit être réduite et encadrée... comme il le serait d'un risque.

La Drfip 13 s'inscrit dans une idéologie nauséabonde, désignant la représentation élue des agents et ses capacités d'action comme un risque pour la santé au travail.

**C'est intolérable !**

Pour la CGT Finances publiques, une telle accusation des syndicats représentatifs est intolérable.

Intolérable, parce que s'il est bien un outil collectif qui, historiquement mais aussi au quotidien, de l'atelier au service, intervient sur les conditions de travail et de vie au travail, c'est le syndicalisme.

Intolérable parce que ce sont les syndicats qui sont en première ligne face à la détresse des collègues et c'est à nos militant-es que les agents font part de leur mal-être au travail.

**C'est ridicule !**

Que la Directrice régionale nous désigne comme un danger pour la santé au travail est aussi ridicule. Ridicule, parce qu'avec une telle assertion, l'Etat-major (ainsi qu'il se désigne lui-même), confirme la distance sociale qui s'est creusée et qu'il a lui-même établie avec « sa troupe », avec les agents, avec les services « opérationnels ».

Ridicule, par ce que dans les instances paritaires ou lors d'actions et d'interventions syndicales, le contexte social ne prête pas à sourire ou aux remerciements mais impose parfois des échanges animés, quelques fois vifs mais toujours courtois. Est-ce là un risque majeur pour l'état-major ?

Ridicule enfin, car au regard des conditions d'exercice des fonctions d' AGFIP et d'AFIP, et même si l'argent ne fait pas le bonheur, il faut être particulièrement « gonflé » pour prétendre dans le confort matériel qui est le vôtre, subir un harcèlement de la part des organisations syndicales.



**LE RISQUE EST POUR QUI ?**

Qui supprime massivement les emplois et Qui souffre du manque de personnel ? Qui bloque les salaires ? Qui restructure, supprime, transfère les services ? Qui entasse les personnels ? Qui déshumanise l'exercice de nos missions et industrialise les tâches ?

Ce ne sont ni les agents ni leurs représentants !

La très grande angoisse, les tourments physiques, intellectuels et moraux que subiraient les AGFIP et AFIP de l'Etat-major du fait de l'activité syndicale, les affres de cet Etat-major, que sont-ils face à la réalité vécue par les agents dans les services, au guichet, à la caisse, dans les SIP, SIE, Trésoreries, etc ? Qui se fait insulter, menacer et parfois violenter ? Assurément pas l'Etat-major !

**Enfin, les agents jugeront vos prétentions à être victime, Mme la Directrice, eux qui savent notre utilité, eux qui comprennent notre action, eux qui nous connaissent.**

Peut-être faudra-t-il encore de nombreuses visites du Directeur Général dans les services de la DRFIP13, Madame la Directrice, pour que vous l'accompagniez et daigniez ainsi rencontrer les agents de notre département pour qu'ils vous connaissent après toutes ces années...

Pour notre part, nous attendons qu'un jour vous présidiez enfin une instance dans ce département, plutôt que de faire porter vos mandats impératifs par vos subordonnés de l'Etat-major. Ces derniers « vivront » certainement mieux le déroulement de ces instances, privés qu'ils sont de leur capacité à décider.

**LA CGT exige le retrait de l'accusation portée par la DRFIP13 contre l'activité syndicale.**

**Le syndicat national CGT et la fédération des Finances CGT sont saisis du dossier.**

## QU'EST LE DUERP ?

*Le document unique d'évaluation des risques professionnels est une tentative de réponse, sous la pression syndicale, au développement des maladies professionnelles et des risques psycho-sociaux (Stress, mal être au travail, dépressions, troubles musculo-squelettiques, burn-out, suicides, ...).*

*Mais la vraie cause du problème, à savoir la politique rétrograde menée par les pouvoirs publics, n'est pas traitée. Il s'agit davantage pour les états majors de se couvrir vis-à-vis d'une éventuelle responsabilité.*

*L'accusation portée aujourd'hui contre les OS dénature le DUERP.*

*Celui-ci, présenté comme devant participer de l'amélioration des conditions de travail des agents des Bouches-du-Rhône, est utilisé pour attaquer les représentants élus (avec une participation de plus de 90% aux scrutins) du personnel...*

*... alors qu'ils sont une pièce maîtresse de l'élaboration du DUERP et force de propositions pour résoudre les problèmes rencontrés dans l'activité professionnelle...*

66"	des syndicats - le DUERP - pas de coïncidence
60"	
56"	
50"	
46"	
40"	
36"	
30"	



## Rubrique managériale: Brasserie dans le SPL

Comme on nous parle.... Comment ils parlent de nous...

C'est dans le cadre du "dialogue de gestion" infra-départemental d'un grand service SPL de la Drfip 13 que nous avons pu lire l'avis porté par le responsable du service sur les agents et les contrôleurs...



- "effectif de **qualité moyenne**, peu habitué à rendre compte et à se remettre en cause",
- "nécessité d'un **renouvellement par brassage** des cadres et générations à l'occasion des départs/arrivées à venir"...
- "Appréciation du niveau de compétence: **moyen pour les contrôleurs, moyen à faible pour les agents...**" "insuffisance réelle chez 1/3 des agents"...

Et voilà comment, d'un coup de cuillère à pinte, les agents se retrouvent à terre et atterés. Il faut même les "brasser" nous dit le responsable du service ! (nous aussi on t'embrasse !)

**Il manque dans ce service 20% de l'emploi théorique au Tagerfip !!!**

Evidemment sont pointés les carences des offres de formations spécifiques au métier exercé... (ce qui est tout à fait possible) mais peut-être qu'avec un effectif inférieur de 20% au seuil minimal, les agents boivent la tasse sous la charge de travail ? Non ? Dans ce cas là, la brasse est une solution pour ne pas se noyer. Mais on va moins vite. On est moins "performant"... Une chose est sûre, les 20% d'emplois qui manquent ne se remettront pas en cause et ne seront pas brassés ! Vive le management qui accable les agents !

**CE NE SONT PAS LES SALAIRES ET LES FONCTIONNAIRES QUI COUTENT CHER ...**

**C'est LE CAPITAL !**

### **LE MATRAQUAGE IDEOLOGIQUE**

Il y a trop de fonctionnaire et trop de fonction publique, d'impôts et trop de "charges". Le credo martelé par les médias véhicule les poncifs du MEDEF et accompagne la politique du gouvernement Hollande-Valls.

Les 50 milliards d'économie ne pourraient se faire que sur le dos des agents de l'état, des collectivités territoriales et hospitalières. Pour eux les fonctionnaires seraient des entités autonomes n'ayant aucun lien avec le reste du monde, vivant aux crochets de la société et ne serait qu'un coût pour elle.

### **MISE AU POINT**

La fonction publique n'est pas qu'un coût elle est un choix fait par la collectivité pour assurer un certain nombre de missions indispensables. N'en déplaise aux chantres du libéralisme économique, il existe des missions qui relèvent de l'intérêt général et ne doivent pas être assurées par des entreprises privées dont le seul critère est le profit pour quelques uns.

L'éducation, la santé, la défense, la fiscalité, ... sont de ces missions dont il s'agit d'assurer l'accès à tous et de la même manière. Il n'y a, en effet aucune raison que seuls quelques-uns, parce qu'ils seraient plus riches, soient mieux soignés, mieux éduqués ou puissent avoir plus facilement accès à tel ou tel service indispensable.

Plutôt que de réduire le service public il faudrait, en ce XXIème siècle, l'étendre.

### **LES FONCTIONNAIRES ?**

#### **DES CITOYENS COMME LES AUTRES !**

Les fonctionnaires ne sont pas en dehors de la société, ils participent à son fonctionnement et au développement économique. Ils achètent leur pain, leur maison ... ils paient leurs impôts.

Supprimer des emplois dans la fonction publique, c'est supprimer aussi des emplois de boulanger, de maçons, d'ouvriers automobile, c'est moins d'impôts et de cotisations sociales. C'est donc des chômeurs de plus.

### **DES CONTREVERITES**

Les chiffres martelés par les médias sont des contres vérités. Pour la période de 20 ans de 1992 à 2012, les dépenses de l'Etat sont passées de 255,8 mds, soit 23,1 % du PIB. à 421,2 mds soit 20,7 % du PIB : elles ont

largement reculé. Dans la même période les rémunérations des fonctionnaires sont passées de 33 à 28,4 % du PIB.

Toujours dans la période 1992-2012, l'INSEE nous apprend que les effectifs de la fonction publique sont restés les mêmes soit 19,6% de l'emploi total contrairement à ce que prétendent les libéraux.

### **LA CRISE N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE**

La part des dividendes, dans la valeur ajoutée des entreprises, versée aux actionnaires est passé de 5% en 1980 à 25% en 2008. Ces dividendes, multipliés par 36, sont passés de 7 à 258 mds d'€ dans la période. Pendant le même temps la part versée en salaire aux salariés baissait de 10 pts en passant de 76 à 66%.

Sur une année, 100 mds d'€ sont versés aux actionnaires. 80 mds sont détournés des finances publiques et de la protection sociale par la fraude et l'évasion fiscale. Cela équivaut à 10 millions d'emplois par an.



Entre 2008 et 2011, si l'on considère la masse globale des revenus en France, les 10 % les plus pauvres ont perdu environ 150 millions d'euros, alors que les 10 % les plus riches se sont enrichis de 18 milliards.

Les 500 personnes les plus riches, avec 330 mds en 2013 possèdent davantage que le budget du pays (290 mds). A lui seul, B. Arnaud avec 24,3 mds d'€, rien qu'en 2013, d'après "Challenge", possède 44642 fois ce qu'un smicard pourrait avoir en une vie de travail. M. Gattaz, président du MEDEF qui ne possède, lui, en 2013, que 230 vies de travail d'un smicard s'est augmenté de 29% son très gros salaire tout en dénonçant les trop lourdes charges des entreprises et les trop forts salaires des salariés.

### **POUR SORTIR DE LA CRISE**

#### **IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS QUE DE FAIRE PAYER LES SALAIRES**

*En savoir plus:*

*retrouvez sur le site de la CGT notre campagne sur le coût du capital*

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Viens chez moi j'habite chez une copine !**  
(honte au logis )  
**Les logements de fonction**  
**des directeurs**

Nombreux étaient les agents qui pensaient, après les affaires Gaymard ou Copé, qu'enfin pour les hauts gradés de notre administration les logements de fonction ne constituaient plus un privilège.

Par exemple, après la mise en place du service des pensions à la place des somptueux appartements de l'ex-TPG et de l'ex fondé de pouvoir sur le Prado, on pouvait penser que les logements de fonction... c'était du passé.

Et bien non ! Les logements de fonction pour les AFIP et AGFIP continuent à exister ! Pourtant le gouvernement Fillon avait prévu d'y mettre une fin définitive le 1er septembre 2013.

Le décret du 9 mai 2012 supprime la catégorie des concessions de logement par utilité de service (US).

Ce type de concessions était attribué, à la DGFIP, aux membres du corps des administrateurs des finances publiques en fonction dans les directions locales (directeurs départementaux et adjoints des directeurs).

Mais le nouveau gouvernement n'a pas voulu laisser dans la précarité les AFIP (salaire net 7500 euros par mois pour un débutant) et les AGFIP (11000 euros net par mois pour un 2ème classe et pouvant dépasser 20 000 € pour la classe exceptionnelle).

Pris de remords, l'exécutif a pondu un décret (n°2013-651 du 19 juillet 2013) qui permet de prolonger jusqu'au 1/09/2015 le paiement avec l'argent public des logements de fonction.

En catastrophe le directeur général a consolidé immédiatement, l'acquis de ces hauts fonctionnaires : ils ne seront pas à la rue ! (pas de problème pour un collectif budgétaire !).

« les cadres (AFIP et AGFIP) auxquels il a été accordé une concession par Utilité de Service avant le 10 mai 2012 et qui ne changent pas de situation administrative peuvent conserver leur concession au maximum jusqu'au 1er septembre 2015 ». La bonne nouvelle !

Alors que nos salaires sont bloqués, hélas ce dispositif ne s'applique pas au commun des mortels.

Inquiétude pour les AFIP et AGFIP qui prennent de nouvelles fonctions après le 10 mai 2012 seront-ils à la rue ?

Soyez rassurés ! Non, la Direction générale utilise les services de France Domaine : « *Les directeurs départementaux ou régionaux ou les cadres AGFIP ou AFIP souhaitant occuper un logement domanial peuvent, le cas échéant, se voir accorder, après consultation du bureau BP2C, une autorisation d'occupation par le biais d'une convention d'occupation précaire (COP) ».*



Nul doute, la Direction Générale a concocté un service social clé en main, non touché par des problèmes budgétaires pour les états-majors des directions locales.

Ainsi pour la détermination de la part de loyer prise en charge par l'administration, les plafonds de loyer applicables aux baux sont affectés d'un coefficient d'augmentation de 2,15 % en 2012, et de 0,9% en 2013. (Variation de l'indice INSEE de référence des loyers) .

**Par exemple chaque mois en 2013 un AFIP ou un AGFIP pouvait bénéficier de 1540,58 euros par mois en plus de son traitement pour essayer de se loger décemment dans les Bouches-du-Rhône ! et le barème du plafond est réévalué tous les ans !**

**Le point d'indice est bloqué pour les agents, les demandes d'appartement par les services sociaux ne sont pas toutes satisfaites, les bas salaires subissent les augmentations de loyer tandis que le papier se fait rare dans les services mais pour nos directeurs, la DG fait un effort pour ne pas les précariser !**

Après une journée de labeur... Home, sweet home.

-----  
Pour info:

Traitement mensuel AFIP: 7532.54 €  
Traitement mensuel AGFIP 2ème cl : 11552 €

**FRALIB GEMENOS**

**1336 jours de lutte  
La Victoire !**

*"on ne s'est jamais battu pour l'argent  
mais pour l'emploi"*

28/05/2014- Usine Fralib Thé l'Eléphant - Gémenos

Fralib : il faudrait inventer des mots...

Tous les dictionnaires du monde ne peuvent contenir les mots que l'on ne dit pas en arrivant ce matin à l'usine avec un véhicule qui connaît par cœur le chemin...

A peine arrivé les...(comment dire ?) camarades ? frères et sœurs de combat ? compagnons de colère et d'espoir ? nous accueillent. Les mots ne sortent pas, seuls les yeux parlent, et encore ils se détournent vite pour ne pas s'emplir. Les étreintes sont plus fortes simplement et alors les bras parlent aussi...

Nous n'arrivons pas à « atterrir » comme dit Bernard. Et pourtant depuis plusieurs jours l'attente et l'espoir grandissaient.

On savait que « normalement » le PSE, le plan de sabotage de l'emploi d'UNILEVER qui avait déjà (fait unique) été cassé 3 fois, ne pouvait une fois de plus passer et que « normalement » la direction du travail le casserait lundi soir 26 mai avant minuit si aucun accord n'était trouvé.

On savait que la lutte et l'opiniâtreté qui ne s'étaient pas démenties depuis 1336 jours, la force des arguments économiques déployés par les camarades de PROGEXA [1], l'extraordinaire et constant combat de l'ami Amine, l'avocat de tous les instants, l'immense popularité de ce conflit due tout à la fois aux 2220 (si ! si !) courriels envoyés par Olivier depuis le 8 mars 2010, qu'au soutien grandissant des organisations au premier rang desquelles se trouvent évidemment les organisations CGT (union locale, départementale et fédération de l'agroalimentaire).

On savait qu'avec tous ces éléments, « normalement » UNILEVER était coincé et que depuis 6 mois, sentant arriver l'échéance, il manœuvrait pour mettre en œuvre des négociations qui n'en seraient pas mais en seraient quand même, tenues dans le « plus grand secret » à sa demande et dévoilées ensuite par lui à la presse. On savait tout cela mais dans ces cas-là, jusqu'au bout on a du mal à dormir...et même de plus en plus de mal.



Dimanche soir, avant l'ultime séance de négociations, les salariés avaient voté à l'unanimité et depuis chacun retenait son souffle. Lundi soir Omar a appelé et Olivier a envoyé son 2219ème courriel. Ce matin on s'est donc tous retrouvés à l'usine. Presque sans bruit. Sans grandes démonstrations. On a attendu dans la cour puis nous sommes rentrés dans l'atelier et l'assemblée a démarré.

Les fralibiens avaient préparé une surprise : des tee-shirts tout neufs à l'effigie de leur victoire.

Avant même qu'un délégué puisse prendre la parole une ouvrière de Fralib s'est levée et a dit « avant tout il faut remercier nos délégués » : tonnerre d'applaudissements tous debout.

Quand cela s'arrête Gérard commence à parler des acquis, de l'accord, puis il s'étrangle et la tête dans ses mains ne peut continuer quand il parle de la solidarité sans laquelle ils n'auraient pas pu gagner. A ses côtés, comme il l'est depuis tant d'années, Olivier n'en mène pas large. Il a ce visage crispé qu'on lui a connu dans d'autres moments d'émotion.

Thierry (secrétaire général de la CGT13), Cynthia (Union Locale CGT Aubagne), Jean Luc (fédé de l'agroalimentaire CGT), Jean Louis (PROGEXA) les interventions se succèdent et les ovations aussi. Quand ça vient à Amine on se lève à nouveau pour l'acclamer et il aura cette phrase toute empreinte de modestie mais si juste « aucun combat juridique ne peut être gagné sans la mobilisation militante ». Au milieu des applaudissements un micro se tend vers Florence : « alors vous êtes heureuse ? Oh oui je suis heureuse » et le visage entier dit le reste à sa place.

Viennent ensuite les questions des journalistes qui reviendront à plusieurs reprises sur ce qui leur paraît sans doute le plus important : les chiffres. Les sommes. L'argent.

Gérard aura cette réponse :

*« on ne s'est jamais battu pour l'argent mais pour l'emploi. Ce qu'on a obtenu en fin de compte c'est juste notre dû. On l'a obtenu non pas en allant signer seul en catimini un papier au coin d'un bureau, mais par la lutte collective en toute dignité ».* Et il aurait pu rajouter

cet épisode du combat quand la direction est venue proposer un par un à chacun des 76 un chèque de 90 000€ et qu'ils ont tous refusé.

Et puisqu'il faut parler chiffres juste quelques éléments : La lutte a arraché à UNILEVER 20 millions d'euros !

Dans cette somme on peut citer entre autres :

- 500 000€ pour la formation des ouvriers
- 150 000€ pour la commercialisation
- 1,5 million€ pour le fonds de roulement
- 100 000€ chacun en plus des indemnités légales...



Et bien sûr la reconnaissance que l'usine leur appartient ce que rappelle la déclaration des FRALIB.

Le bilan de cette phase du combat de plus de 3 ans et demi confirme que seule l'action paie. Pour rappel :

- Appropriation publique des terrains et bâtiments,
- Appropriation publique à l'euro symbolique des installations administratives et industrielles du site pour transfert à la SCOP des salariés,
- Soutien financier au démarrage et au développement du plan alternatif des salariés en sécurisant les acquis obtenus et en ouvrant des perspectives sérieuses notamment par :
  - Diverses mesures contribuant au développement commercial. Il s'agit notamment de la recherche de débouchés de production, la construction d'une marque, le renforcement de l'appareil commercial et administratif, une étude de marché.
  - Une contribution conséquente au fonds de roulement
  - Le financement d'une formation pour les salariés de la SCOP
  - La participation à la remise en état, au développement, à la modernisation et à la diversification de l'outil de travail.
  - Maintien des institutions représentatives du personnel pendant une période suffisante permettant la maîtrise du dossier jusqu'à la création officielle de la SCOP,
  - Obtention d'une prime substantielle de préjudice pour chaque salarié en lutte venant s'ajouter aux indemnités légales,

Publiquement il n'y a pas eu de questions sur la dimension humaine de ce conflit. Seul Olivier a tenu en début d'assemblée à saluer les familles des occupantes et occupants, familles sans lesquelles il n'aurait pas été possible de tenir 1336 jours et 1336 nuits. Pas de question sur les moments de doute, les insomnies, la lassitude, les grandes joies, la solidarité, l'expérience du combat, en quoi tous ces jours les ont transformés... Et pourtant ils et elles auraient tous beaucoup à dire sur ce sujet...

Souvent les questions les plus pertinentes sont posées en cercle réduit. A l'une d'elles Olivier répondra « c'est notre réponse au FN qui a été le seul parti ici à s'opposer aux ouvriers et au démarrage de la SCOP ».

A la sortie de l'atelier des fumigènes attendaient les délégués et leurs plus proches soutiens.

Rim, Henri et Yves disaient qu'il fallait changer la fin de la pièce qu'ils ont faite sur le conflit, pièce qu'ils vont jouer à La Penne sur Huveaune et au festival de Jolie Môme, La Belle Rouge cet été à Saint-Amand-Roche-Savine.

Jean et François disaient que le combat allait continuer sous d'autres formes.

Tous disaient qu'ils seraient présents dans les prochaines manifs...

En repartant on repensait à cette phrase prononcée le 28 septembre 2010, comme un coup de colère à la face du « directeur mercenaire » Llovera, un éclat de rage, une phrase qui était devenue un slogan qui résonnait dans nos têtes, scandait le combat, était le fil rouge de toute action et que la lutte a transformé en réalité tranquille : **pas un boulon ne sortira d'ici...**

Ch. Hoareau CGT 13

[1] le cabinet d'expert qui a travaillé tout au long du conflit au côté des FRALIB



## La complainte des Bonnes Gens

Salle d'audience de Sa Gracieuse Majesté.  
Sa Gracieuse Majesté trône, une délégation de sa noblesse (le Duc et le Comte) attend humblement.

SJM: (bonhomme)

" Mes Bonnes Gens, je vous trouve en ce jour bien déconfits, La mine sombre, grave, tant austère qu'abattue. ConteZ-moi sans attendre les tourments qu'on vous fit, Je veux savoir le pourquoi de vos faces déçues. "

Le Duc : (hésite un instant, bafouille, puis s'exprime)

" Noble et Gracieuse Majesté ... Ce sont ces queux, Cette crapulerie braillarde, cette horde hurlante ... "

SJM: (sursaute)

" Vous parlez des pauvres ? Oh Grand Dieu ! Je craignais dans nos SJP cette file d'attente ! "

Le Comte: (mielleux)

" Non, Gracieuse Majesté, une horde infiniment plus infecte ! D'ailleurs, conspuer les pauvres n'est pas politiquement correct ! "

(...)

Le Duc: (hésitant)

" La voix me fuit, à prononcer ces mots devant vous, Je crains d'offenser vos oreilles, je me lance : ces fous... de syndicalistes ! "

SJM : (a un mouvement de recul)

" Par Dieu ! Ô Grand Duc , comment osez-vous ? N'avez vous pas honte Grand Sire si Doux ?

Evoquer sans fard, devant mes nobles esgourdes L'effroyable canaille syndicale, quelle bourde ! "

Le Comte (douceux)

" Le Duc n'y peut mais, votre Majesté. Il n'est de votre noble entourage que le porte parole, Car tous, nobles serviteurs, de revenus bien lestés, Nous sommes bien déconfits. Ces Savonarole, Ces anarchistes, ces crotteux braillards sans stylistes, Ni cravates, bref, faut-il le redire, ces syndicalistes,

Nous n'en pouvons plus ni mais ni prou : De plus ils sont laids comme des poux. "



Le Duc (surenchérit en dodolinant du bulbe)

" C'est fort vrai Majesté, sur sa tête et sans fard ! Leur seule existence est pour nous tous une offense. Mais comme nos tâches, au service de votre gloire, Nous amènent à leur sordide contact avec fréquence, Nous nous sentons accablés, souillés, menacés, humiliés ! "

Le Comte (sourit benoîtement)

" Le Duc a fort raison, je ne saurais mieux l'exprimer ! Nous sollicitons de vous, ô la plus gracieuse des Majestés, Que notre calvaire soit reconnu, examiné, analysé, Qu'un groupe de travail se constitue, une assemblée, Que l'on compile des dossiers, des tableaux sous excel, De jolis powerpoints, que l'on s'inonde de mails ! Il me point même une idée - ô journée sans pareille ! Que l'on sorte des cartons, sans tarder, le DNERP ! Remplissons le céans, sans hésiter, à la serpe ! Que l'on fasse apparaître, merveille des merveilles, Notre calvaire quotidien, que l'on dénonce cette plèbe oisive, Que l'on montre la virale nocivité de cette espèce invasive".

Le Duc (béat)

" Que voilà une excellente idée ! Pour un peu qu'on y pense On sera peut être mieux payés ! "

SJM: (conciliante)

" Allons mes bonnes gens, j'accède à votre exigence Considérons sans attendre : c'est fait, c'est tout vu ; Par la grâce du DNERP, votre martyr est reconnu ! "

Le Duc et le Comte s'inclinent.



La CGT Finances publiques 13  
[www.financespubliques.cgt.fr/013](http://www.financespubliques.cgt.fr/013)



[cgt.drifip13@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip13@dgifip.finances.gouv.fr)  
Tél. 0491179206 / 0491179767 / 0442376760

# Des milliers de postes C et B vacants à la DGFIP ! La DG anticipe l'application du pacte de responsabilité !

## Une anticipation des suppressions d'emplois

Tout le monde a entendu parler du pacte de responsabilité et des 18 milliards de coupes supplémentaires appliquées à la fonction publique qui impliquent notamment la poursuite du gel du point d'indice jusqu'en 2017. Normalement, pour l'année 2014, un collectif budgétaire est prévu fin juin pour décliner l'application du pacte. Donc ce n'est pas fait. Et pourtant, il y a des faits qui indiquent le contraire.

En effet, le constat que 2370 postes C et 1351 postes B demeurent vacants après les projets de mouvement nationaux confirme que nous sommes confrontés à une anticipation des suppressions d'emplois résultant du pacte de responsabilité.

La DGFIP annonce le recrutement de 821 agents C sur les listes principales des concours, auxquels il faut ajouter, après l'action syndicale, le recrutement de 500 cadres C au 1er octobre (liste complémentaire) comme annoncé dernièrement. Mais cela n'est pas suffisant pour résoudre le problème car tout le monde sait compter !

## Les recrutements annoncés sont très loin de compenser les 3721 vacances d'emplois C et B !

La DG explique qu'elle aurait mal anticipé le nombre de départs à la retraite. C'est faux.

D'abord parce que les Directions sont obligées de faire remonter l'information sur les départs des futur-es retraité-es au moins six mois à l'avance. Cela permettait jusqu'à un passé récent à la DG de s'organiser.

Ensuite parce que l'an dernier la DG avait déjà sorti cet argument en promettant - juré, craché- qu'en 2014 on ne l'y reprendrait pas (c'est de l'an passé que date l'explosion du nombre de vacances de postes B et C à la DGFIP). Or cela se reproduit en 2014, mais en pire puisqu'on passe de 2006 vacances à 3721.

Non, la véritable explication est ailleurs : elle est budgétaire. Les coupes claires dans les recrutements, qui sont à l'origine des vacances d'emplois, c'est autant d'économies budgétaires réalisées sur le dos de la fonction publique et des agents, voilà le fond de l'affaire.

Le reste n'est qu'habillage : le maquillage consistant côté cour à afficher un nombre de suppressions d'emplois qui est officiellement en diminution ... - tout en continuant chaque année à en supprimer -, alors que côté jardin on tarit les recrutements, ce qui permet de maintenir, voire d'amplifier budgétairement le nombre de suppressions d'emplois.

## Les conséquences en sont de plus en plus pernicieuses

- **Le droit à mutation est bafoué**: de nombreux collègues ne peuvent obtenir leur mutation car la DG y oppose la nécessité d'une répartition « équilibrée » des gels d'emplois.

- Des résidences entières sont privées d'arrivées.

- **Notre département est frappé de plein fouet par les vacances d'emplois** : si 37 postes sont supprimés officiellement, ce sont pas moins de 170 agents qui devraient manquer dans les services des Bouches-du-Rhône au 1/09/2014 (91 postes C vacants + 43 postes B + 37 suppressions d'emplois). Certes, les recrutements annoncés vont venir réduire ce déficit abyssal. Mais même si des dizaines d'agents étaient recrutés pour notre département (ce qui est loin d'être évident), cela n'empêcherait pas l'année 2014 de dépasser les pires années en termes de suppressions effectives d'emplois.

- La réalité promise aux collègues dans tous les services avec cet effondrement du nombre d'agents présents, c'est une nouvelle dégradation massive de leur situation.

Tous les beaux discours de la DG sur les conditions de travail et de vie au travail, ainsi que les sigles brandis tel que celui du DUERP, ne sont donc que de la tartufferie pure et simple. En réalité la DGFIP dégrade encore les conditions de travail. La remise en cause du droit à mutation montre de quoi il retourne avec « la mise à plat des règles de gestion » au programme de sa « démarche stratégique » : c'est au tour des droits et garanties des agents d'être dans le collimateur de la DGFIP.

S'il y a bien une chose qui illustre ce divorce entre les discours et ce que les agents supportent, c'est bien la tentative de la DRFIP13 d'utiliser le DUERP pour se poser en victime du soi-disant harcèlement des syndicats. C'est grotesque quand on compare sa situation avec celle des agents qui sont appelés à subir une pression encore plus forte en raison de l'effondrement des effectifs et des injonctions de la direction pour que les statistiques ne présentent pas trace du sous-emploi.

## La CGT ne se résoud pas à cette situation

- Qu'il s'agisse des conditions de travail, des missions ou encore des droits et garanties des agents, comme celui à mutation, la CGT combattra toute dégradation ou remise en cause.

**C'est pour cela que nous exigeons le recrutement des listes complémentaires C et B pour combler les vacances d'emplois et avertissons la DRFIP13 que nous combattons toute volonté de remise en cause du droit à mutation lors des prochaines CAPL.**

**Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que la DRFIP13 retire de son DUERP ses attaques anti-syndicales et pour combattre le pacte de responsabilité qui fait des fonctionnaires des boucs émissaires.**

Qui te soutient ? Qui te défend ?

Pas encore syndiqué-e ?

**La CGT aussi a besoin de toi !**